

J E A N - M A R C  
**PUJOL**

*Perpignan pour vous ! Perpinyà per a tots !*

### Questionnaire pour les candidats à la mairie et au conseil municipal de Perpignan

1 – *Quelle place accordez-vous au patrimoine dans l'image de la ville et pensez-vous que cela constitue un levier de développement et de cohésion sociale ?*

Une place primordiale car cela permettra le développement de la cohésion sociale.

2 – *Entendez-vous promouvoir une politique de développement culturel impliquant le patrimoine architectural, artistique et naturel ou environnemental de Perpignan ?*

Oui, c'est déjà ce que nous avons fait avec des événements remarquables et que nous continuerons.

### **En ce qui concerne les musées et les institutions culturelles :**

3 – *Envisagez-vous d'achever le musée de Ruscino et de l'ouvrir au public ?*

Oui

4 – *Envisagez-vous de remettre à niveau le musée Joseph Puig (une des plus importantes collections numismatiques de France) ?*

Oui

5 rue du 4 septembre - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 21 66 80

jeanmarcpujol2020@gmail.com



5 – Envisagez-vous de créer un musée d'histoire et de civilisation catalanes qui prenne la suite de la Casa Pairal, musée pionnier des années 1950 aujourd'hui fermé ? Quelle destination entendez-vous donner aux collections de l'ancienne Casa Pairal, aujourd'hui stockées ?

Nous désignerons un groupe d'experts pour faire des propositions.

6 – Envisagez-vous un musée ou un lieu centré sur l'histoire de la ville et de son architecture, en liaison avec le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine requis dans la convention « ville d'Art et d'Histoire » ?

Oui

7 – Pouvez-vous donner des garanties quant à la présence, pour ces établissements, de personnel qualifié (conservateur du patrimoine et collaborateurs) en nombre suffisant et du budget de fonctionnement permettant à ces établissements de mener une politique culturelle visible et active ?

Oui

8 – Pouvez-vous vous engager à ce que les musées de Perpignan disposent annuellement et de façon pérenne d'un budget d'acquisition et de restauration des collections ? donnez un chiffre annuel, en €.

C'est déjà le cas

9 – Pouvez-vous vous engager à ce que les églises historiques de Perpignan (y compris la cathédrale) soient régulièrement ouvertes au public et surveillées, en y consacrant les moyens nécessaires en partenariat avec les personnes concernées (paroisses, DRAC) ?

C'est déjà le cas

10 – Pouvez-vous vous engager à rendre au théâtre municipal « Jordi Père Cerdà » sa vocation exclusive de théâtre et de salle de spectacles, en entreprendre la restauration (décors de la salle, salle Jean Cocteau, etc) et à revenir sur les aménagements malheureux de 2019 (envahissement du hall par les sanitaires, etc) ? Vous engagez-vous à solliciter de l'Etat sa protection au titre des Monuments Historiques ?

Je vous invite à visiter le théâtre Jordi Père Cerdà que les perpignanais redécouvrent. Je confirme que l'affectation sera partagée et que nous entamons la restauration de la salle Jean Cocteau. Ce que vous appelez « aménagements malheureux » ont permis l'accessibilité aux personnes handicapées au théâtre et la mise en conformité d'un établissement recevant du public.

11 – Pouvez-vous vous engager à conserver dans le patrimoine municipal l'ancienne annexe du petit lycée Arago (centre Walter Benjamin), œuvre de L. Baille et lui donner une destination en rapport avec sa situation et son intérêt architectural ?

Je vous invite à visiter le centre d'art contemporain Walter Benjamin et les expositions qui s'y trouvent.

12 – Parmi les ensembles architecturaux de Perpignan, les anciens couvents des Carmes et des Dominicains ne bénéficient pas jusqu'à présent de programmes cohérents de réaffectation et de restauration. Pouvez-vous indiquer quelle sera votre politique à cet égard ?

C'est votre avis personnel. Le couvent des Dominicains est très fréquenté et dans le prochain mandat, nous allons procéder à la réfection du couvent des Carmes.

13 – Vous engagez-vous à étudier les conditions de la renaissance d'un enseignement artistique à Perpignan, en liaison avec l'université ou par la création d'une nouvelle école des Beaux-Arts ?

Je vous invite à vous adresser à l'Etat et à l'université, compétents en la matière.

#### **En ce qui concerne le centre historique :**

14 – Le plan d'urbanisme (PSMV) du SPR (secteur sauvegardé) a été récemment révisé (arrêté du 04/07/2019).

- A. Etes-vous favorable à ce PSMV révisé ?
- B. Si oui, pourquoi ?
- C. Si non, quelles mesures comptez-vous prendre pour modifier ou réformer ce plan ?

Je suis favorable à ce PSMV révisé puisque je l'ai présenté en conseil municipal et qu'il a été approuvé.

15 – Le centre-ville comporte un bâti ancien très important et divers, parfois dégradé. Envisagez-vous d'établir une structure ou un service de conseil, d'aide et d'appui technique aux propriétaires pour les aider à conserver ce patrimoine ? Pensez-vous qu'une politique active de sensibilisation, de diagnostic technique, de formation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises appelées à intervenir dans le centre-ville historique soit souhaitable ?

Si oui, êtes-vous prêt à mettre en œuvre une telle politique avec les moyens, en particuliers humains et qualifiés, appropriés ?

La structure existe déjà au sein de la ville et nous avons conclu un marché avec un opérateur de référence pour aider les propriétaires.

16 – *Le centre-ville doit rester vivant et disponible pour ses habitants. Vous engagez vous à promouvoir sa réhabilitation prioritairement au bénéfice des populations existantes, en favorisant d'abord l'appropriation des quartiers et des espaces publics par les habitants ? Vous engagez vous par ailleurs à agir pour le renouveau commercial du centre-ville ?*

La réhabilitation sera faite aux bénéfices des populations existantes puisque j'ai obtenu une dérogation de l'ANRU sur ce point. Concernant le renouveau commercial, je vous invite à vous rendre au choix : aux Halles de Perpignan, au boulevard Clémenceau ou à l'avenue Leclerc pour constater l'attractivité commerciale du centre-ville.

17 – *La révision du PSMV était prioritairement orientée vers la possibilité de démolitions d'ensemble, spécialement dans les quartiers de St Jacques et de St Matthieu. Vous engagez vous à la conservation de la structure bâtie et de l'aspect de ces quartiers médiévaux, tout en promouvant une réhabilitation de l'habitat dégradé selon les critères d'habitabilité exigés de nos jours ?*

Je m'inscris en faux sur votre affirmation dénuée de fondement et votre méconnaissance du sujet puisque des recherches archéologiques démontrent que la structure bâtie d'origine ne comportait pas de sur élévation.

18 – *Malgré la révision du plan, le centre historique est très mal connu sur le plan historique et architectural. Etes-vous disposé à entreprendre, au cours du mandat, les enquêtes, inventaires et recherches nécessaires pour enrichir cette connaissance et la rendre utilisable dans le cadre de la gestion de la ville et de l'information du public ?*

Oui

**Problèmes particuliers : nous vous demandons de vous exprimer sur les questions architecturales et patrimoniales particulières ci-dessous :**

19 – *Bourse du travail : comptez-vous poursuivre le projet de transformation de la Bourse du Travail (œuvre de L. Baille en bibliothèque de droit pour l'UPVD ?*

A – *si oui, pourquoi ?*

B – *Si non : pour quel projet ?*

Oui, pour lui donner une utilisation de haut niveau.

20 – *Maison Combe Jacomet (quartier gare, propriété de la ville, soumise à permis de démolir). Qu'envisagez-vous de faire de cette bâtisse ?*

Je regrette que vous n'ayez pas saisi l'occasion de l'acquérir à 1€ car vous auriez pu démontrer vos compétences en la matière. Je vous confirme qu'elle sera restaurée en respectant son histoire par l'association Joseph Sauvy.

21 – *Hôpital ST Jean : envisagez-vous d'agir pour la conservation des derniers bâtiments subsistants construits par Léon Baillet et pour quel projet ?*

Oui

22 – *Hospice de la Miséricorde : veillerez-vous à la conservation de cet ensemble bâti et à son affectation à un nouvel usage respectueux de son architecture et de son histoire ?*

Oui

23 – *Site d'Orlé : pouvez-vous vous engager à prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde du site médiéval, objet d'un projet d'urbanisation ?*

Cela n'est pas de la compétence du maire.

24 – *Fort du Serrat d'en Vaquer : comptez-vous engager la conservation de l'édifice et l'aménagement du site ?*

Oui

### **Terres agricoles et espaces naturels**

25 – *Envisagez-vous une modification du PLU et du SCOT permettant une extension de l'urbanisation ?*

*Si oui, pourquoi ?*

*Si non, pourquoi ?*

Le PLUI est de la compétence de la CU et nous devons nous adapter au nouveau PGRI qui gèle une partie importante de notre territoire au détriment des populations.

26 – *Cas particulier de Château Roussillon :*

*Qu'envisagez-vous pour les 14 ha où était envisagé un village de vacances à thèmes ?*

Les 14 ha ne sont pas propriétés de la ville et le village de vacances à thème a été abandonné.

### **Canaux d'arrosage**

*La sauvegarde du réseau des canaux d'arrosage du Roussillon, véritable patrimoine historique technique, hydraulique et naturel, est un enjeu très important dans la perspective des changements climatiques. Aussi :*

